



NOTE DU BCC SUR LA COOPÉRATION FINANCIÈRE

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC
Mai 2026

I. Introduction

La coopération financière constitue un pilier fondamental de la stabilité financière internationale. Elle est essentielle pour favoriser des flux de capitaux solides, promouvoir l'éducation financière et atténuer les risques systémiques, tout en assurant une supervision efficace des institutions financières. Une telle coopération joue également un rôle essentiel dans la diversification des instruments financiers et le renforcement des marchés financiers mondiaux, autant d'éléments indispensables à l'amélioration des conditions économiques et sociales à l'échelle mondiale.

Au cours des dernières années, le secteur financier a dû faire face à une période marquée par des chocs sans précédent. L'économie post-pandémie a subi des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des tensions géopolitiques ayant entraîné des crises énergétique et alimentaire, ainsi qu'un resserrement synchronisé des politiques monétaires visant à contenir la forte hausse de l'inflation. Malgré ces difficultés, l'économie mondiale a fait preuve d'une résilience notable. La croissance mondiale s'est maintenue à 2,9 % en 2024 comme en 2025. Les systèmes bancaires des Pays Membres de l'OCI sont restés bien capitalisés, les fonds propres réglementaires représentant en moyenne environ 21 % des actifs pondérés en fonction des risques en 2024. Les ratios de prêts non performants ont continué de diminuer dans les différents groupes de pays de l'OCI. La finance islamique a enregistré une forte expansion, les actifs mondiaux atteignant 4,40 billions USD en 2025, soit une hausse de 13,4 %, tandis que les émissions de sukuk ont atteint un niveau record de 262,9 milliards USD et que l'encours mondial des sukuk a dépassé pour la première fois 1 billion USD.

Néanmoins, les perspectives se sont nettement détériorées. Les perturbations du transport maritime liées aux conflits en cours ont porté le prix moyen du pétrole brut Brent à environ 94 USD le baril en 2026, soit 36 % de plus qu'en 2025. La Banque mondiale prévoit un ralentissement de la croissance mondiale à 2,5 % en 2026, soit son rythme le plus faible depuis la pandémie. L'inflation devrait remonter à 4,0 %, alors que les anticipations de baisses des taux directeurs par les banques centrales s'estompent. L'impact sur les Pays Membres de l'OCI est inégal : la croissance moyenne devrait ralentir, passant de 4,6 % en 2025 à 3,7 % en 2026. Dans le groupe des Pays Membres de l'OCI à revenu élevé, dominé par les économies du Golfe directement exposées au conflit, la croissance devrait ralentir, passant de 5,4 % à 1,9 %. Le développement financier demeure également inégal entre les différents groupes de revenus, avec d'importants écarts en matière d'accès, de profondeur et de rentabilité entre les Pays Membres à faible revenu et ceux à revenu élevé.

Le scénario de référence prévoit une reprise, avec une croissance revenant à environ 2,8 % à l'échelle mondiale et à 5,4 % dans l'ensemble de l'OCI en 2027-2028. Cependant, les risques restent orientés à la baisse. Il existe donc un besoin clair et urgent de renforcer la coopération financière et de coordonner

les réponses en matière de politiques. Ces mesures devraient contribuer à approfondir les marchés financiers, à élargir l'accès aux services financiers, à renforcer la résilience des banques et à tirer parti de la croissance de la finance islamique, afin de permettre aux Pays Membres de l'OCI de suivre une trajectoire stable durant cette période de volatilité.

II. Finance Islamique

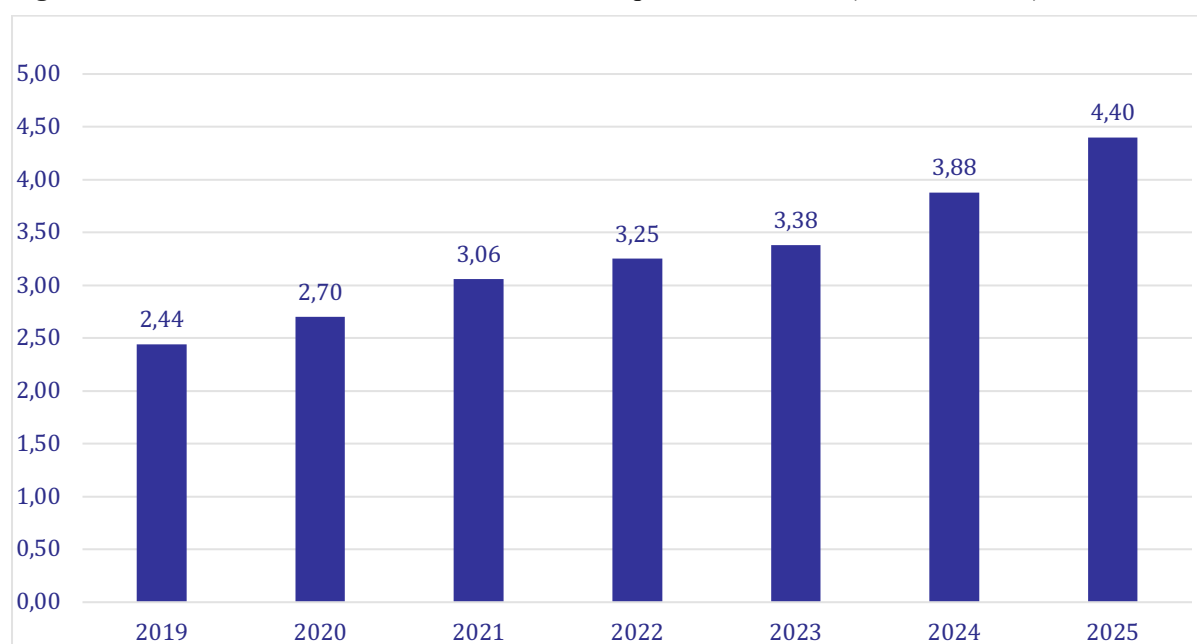
La finance islamique est devenue une composante essentielle du système financier mondial, enregistrant une croissance significative tout en demeurant concentrée dans certaines régions.

Le total des actifs de la finance islamique à l'échelle mondiale, comprenant les banques islamiques, les sukuk, le takaful et les fonds islamiques, a progressé régulièrement, passant de 2,44 billions USD en 2019 à 3,88 billions USD en 2024, pour atteindre un niveau estimé à 4,40 billions USD en 2025 (T3 2025, IFSB).

La croissance annuelle de 13,4 % enregistrée en 2025 fait suite à celle de 14,8 % observée en 2024, ces deux années affichant les taux de croissance les plus élevés de la période considérée.

Cette tendance haussière constante reflète la demande croissante de produits financiers conformes à la charia dans différentes régions.

Figure 1 : Taille Totale des Actifs de la Finance Islamique dans le Monde (en billions USD)

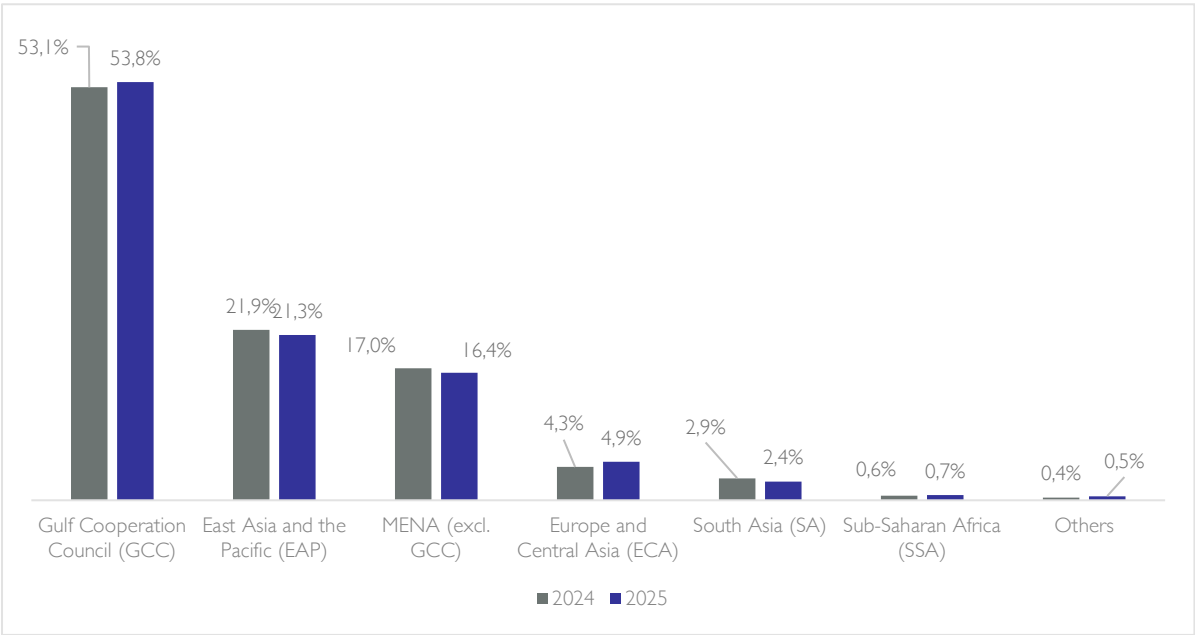


Source : Rapport 2026 de l'IFSB sur la Stabilité de l'Industrie des Services Financiers Islamiques ; IFSB 2025 et éditions antérieures (2019-2024)

La concentration régionale de la finance islamique est restée globalement inchangée en 2025. Le Conseil de Coopération du Golfe (CCG) conserve la part dominante, supérieure à 53 % en 2024 comme en 2025.

L’Asie de l’Est et le Pacifique suivent avec 21,3 %, tandis que la part du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord, hors CCG, a légèrement diminué, passant de 17,0 % en 2024 à 16,4 % en 2025. La part de l’Europe et de l’Asie centrale est passée de 4,3 % à 4,9 %.

Figure 2 : Répartition de l’Industrie des Services Financiers Islamiques par Région (%)

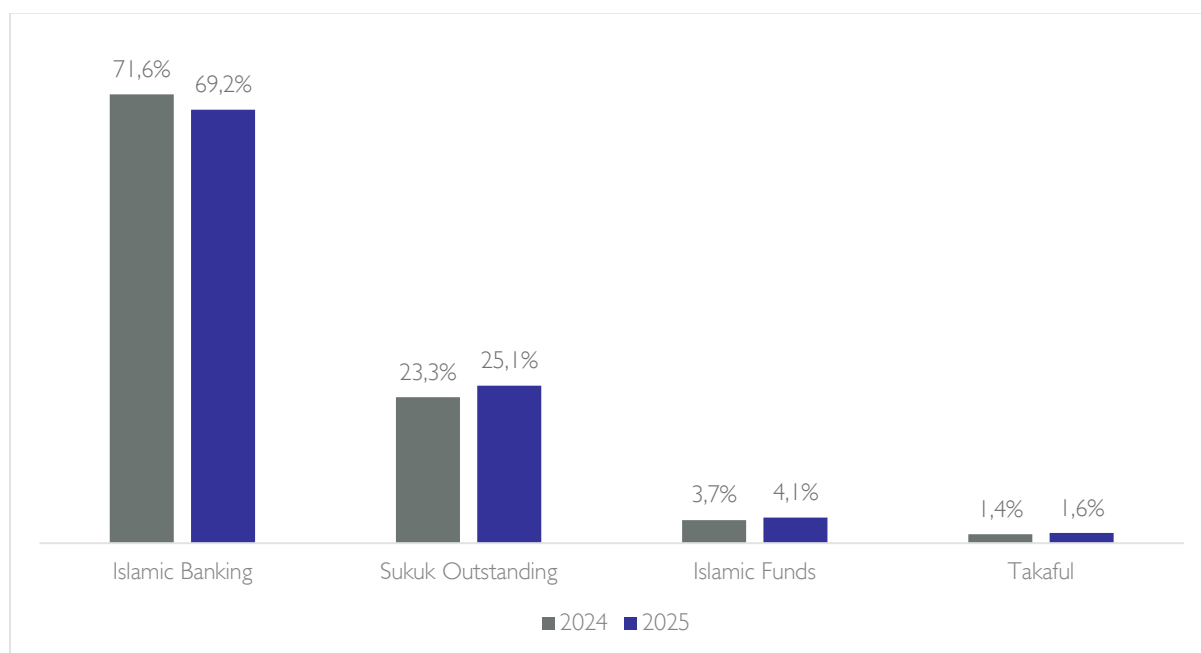


Source : Compilation établie à partir de l’IFSB 2025 (2024) et de l’IFSB 2026 (T3 2025), selon la classification régionale de l’IFSB

La banque islamique demeure la principale composante de la finance islamique mondiale, avec une part de 69,2 % en 2025, correspondant à 3,05 billions USD, contre 71,6 % en 2024.

Parallèlement, la part des sukuk est passée de 23,3 % à 25,1 %, avec un encours de 1,10 billion USD ; celle des fonds islamiques de 3,7 % à 4,1 %, soit 180 milliards USD ; et celle du takaful de 1,4 % à 1,6 %, soit 71 milliards USD.

Figure 3 : Répartition de l'Industrie des Services Financiers Islamiques par Segment de la Finance Islamique (%)



Source : Compilation établie à partir de l'IFSB 2025 (2024) et de l'IFSB 2026 (T3 2025), selon la classification régionale de l'IFSB

III. Efforts de Coopération dans le Cadre du COMCEC

a. Potentiel du Financement Participatif pour le Développement Économique dans les Pays Membres de l'OCI

La 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière (GTCTF) s'est tenue les 21 et 22 septembre 2026 à Ankara, sur le thème « Potentiel du Financement Participatif pour le Développement Économique dans les Pays Membres de l'OCI ». La version finale du rapport de recherche de la Réunion, comprenant des études de cas par pays, a été présentée lors de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail.

L'objectif principal de ce rapport est d'examiner de manière approfondie les possibilités que le financement participatif peut offrir aux entrepreneurs et aux investisseurs des Pays Membres. À la lumière des conclusions de la recherche, une feuille de route détaillée devrait être élaborée afin de guider les pays islamiques, en fonction de leur niveau de développement dans ce domaine, sur les moyens de mettre en place un environnement réglementaire efficace pour le financement participatif.

Toutes les présentations faites lors de la 26^{ème} Réunion du Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC (www.comcec.org).

b. Le mécanisme de financement des projets du COMCEC

Le Financement des Projets du COMCEC (FPC) est l'autre instrument important de la Stratégie. Les projets financés dans le cadre du FPC doivent servir la coopération entre les Pays Membres et être conçus conformément aux objectifs et aux résultats attendus définis par la Stratégie dans le domaine de la finance. Les projets jouent également un rôle important dans la mise en œuvre des recommandations politiques formulées par les Pays Membres lors des réunions du GTCF.

Dans le cadre du 13^{ème} Appel à Propositions de Projets au titre du FPC, trois projets ont été sélectionnés pour être mis en œuvre en 2026. Les projets sont les suivants :

La Gambie a mis en œuvre le projet intitulé « Renforcement des Capacités en Matière de Sukuk Verts et de Microfinance Islamique en Gambie ». Le projet vise à renforcer les connaissances techniques et les compétences pratiques des agents publics et des professionnels du secteur financier en matière de conception, de réglementation et de mise en œuvre des sukuk verts et des instruments de microfinance islamique. Une activité de formation a été menée dans le cadre du projet.

La Malaisie a mis en œuvre le projet intitulé « Utilisation des Instruments de Finance Sociale Islamique comme Alternative Efficace pour Renforcer la Résilience Climatique ». Le projet vise à renforcer les capacités des pays partenaires à concevoir et à mettre en œuvre des instruments de finance sociale islamique en faveur de la résilience climatique et d'une croissance durable. Des activités de formation et des ateliers ont été organisés dans le cadre du projet.

L'Ouganda a mis en œuvre le projet intitulé « Renforcement des Capacités des Professionnels en Matière de Cybersécurité dans les Systèmes de Paiement Numérique en Ouganda ». Le projet vise à renforcer les capacités des participants en matière de cybersécurité en leur fournissant les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour protéger les systèmes d'information, les réseaux et les plateformes de paiement numérique. Une visite d'étude et une activité de formation ont été réalisées dans le cadre du projet.

c. Autres Efforts en Cours dans le Cadre du COMCEC :

Forum des Bourses des États Membres de l'OCI : La coopération entre les Bourses a été lancée en 2005 conformément à la décision prise par la 20^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu sa 20^{ème} Réunion virtuellement le 7 octobre 2026. Outre les efforts déployés pour renforcer la coopération entre les bourses, le Forum a réalisé certains projets importants, tels que le Fonds Indiciel Charia OCI/COMCEC 50. Dans ce contexte, un important produit financier, le Fonds d'Investissement International Charia OCI/COMCEC 50, fondé sur cet indice, est devenu accessible aux investisseurs internationaux en août 2022. Il reste important d'accroître la taille du fonds et de continuer à sensibiliser les investisseurs.

Dans ce contexte, la 41^{ème} Session du COMCEC a appelé les Pays Membres à soutenir, auprès des investisseurs et de la communauté financière de leurs pays respectifs, la promotion du Fonds International Charia S&P OCI/COMCEC, qui comprend des actions composant l'Indice Charia OCI/COMCEC 50 élaboré sous la coordination du Forum des Bourses de l'OCI.

Le Forum travaille également sur l'Initiative de Bourse de l'Or destinée aux Pays Membres de l'OCI. À cet égard, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Bourses de l'OCI d'achever les préparatifs techniques du Projet de Bourse de l'Or de l'OCI, fondé sur un modèle de chaîne de blocs, en coopération avec les Banques Centrales des Pays Membres intéressés.

Des informations détaillées sur les activités du Forum sont disponibles à l'adresse suivante : www.oicexchanges.org

Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC Le Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC a été créé en 2011 conformément aux résolutions pertinentes de la 27^{ème} Session du COMCEC. Le Forum a tenu quinze réunions à ce jour. La 15^{ème} Réunion du Forum s'est tenue virtuellement le 6 octobre 2026.

Rappelant les résolutions pertinentes des Sessions Ministérielles du COMCEC, la 41^{ème} Session du COMCEC a demandé au Secrétariat du Forum des Régulateurs des Marchés de Capitaux du COMCEC d'accélérer les préparatifs juridiques, administratifs et technologiques nécessaires à la mise en place de la Plateforme Électronique Immobilière du COMCEC et a invité les Pays Membres qui ne l'avaient pas encore fait à désigner leurs autorités compétentes et à en informer le Secrétariat du Forum afin de renforcer la coordination.

Dans ce contexte, le Forum a lancé en 2022 la plateforme de données en ligne GEFAS consacrée aux instruments financiers adossés à des actifs immobiliers et aux instruments financiers émergents. Cette plateforme vise à renforcer l'efficacité et la transparence des marchés de capitaux en facilitant l'accès des investisseurs aux informations en ligne concernant les produits d'investissement adossés à des actifs immobiliers.

À ce jour, compte tenu de l'intérêt manifesté par de nombreux Membres du Forum pour cette plateforme, les liens vers les marchés boursiers de l'Azerbaïdjan, du Bangladesh, de l'Égypte, de l'Indonésie, de l'Iran, du Koweït, du Liban, de la Malaisie, des Maldives, du Maroc, du Pakistan, de la Palestine, du Qatar et de l'Arabie saoudite ont été intégrés à la plateforme GEFAS.

Des informations détaillées sur les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (www.comceccmr.org).

Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC : Lors de la 16^{ème} Réunion des Banques Centrales et des Autorités Monétaires des États Membres de l'OCI, les banques centrales des États Membres de l'OCI ont décidé de poursuivre leurs activités sous l'appellation « Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC ». La 34^{ème} Session du COMCEC a pris note du communiqué de ladite Réunion ainsi que de la décision relative à la création du « Forum des Banques Centrales de l'OCI-COMCEC ». Dans ce cadre, la 8^{ème} Réunion du Forum a été organisée les 13 et 14 septembre 2026 à İstanbul.

Des informations détaillées sur les activités du Forum sont disponibles sur le site Web du Forum (www.comceccentralbanks.org).



COMCEC